

RXR PROTECT cannot be held responsible for any malfunction of the overpressure tip due to modification by the user.

- Inflate the product before each use.
- Put on the product, check that it is the right size, adjust the settings to provide a comfortable fit.
- **Caution: Reinflate your product after a shock.**

Over-inflation or under-inflation decreases the shock absorption efficiency. Protection is only ensured in the inflated state.

STORAGE / ENVIRONMENTAL CONDITIONS

Store the product in its packaging at a temperature not exceeding 30 ° C. The outside temperature can modify the performance of the protection above 30 ° C. The altitude changes the atmospheric pressure, always ensuring proper inflation before using the product.

HARMFUL SUBSTANCES

RXR PROTECT declares that no harmful substance can affect the user of the product. Do not incinerate, risk of toxic smoke.

MEANING OF THE EC LABEL

The EC label present on each product guarantees that the manufacturer has complied with all the obligations concerning this product, EC certification tests have shown that shock absorption complies with the terms of Community Directives and technical standards.



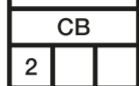
Made by RXR Protect

Patent : WO/2007/078187

RXR Protect 270 rue de l'Odon
14790 Mouen - France



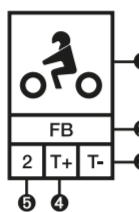
Performance EN 1621-2 : 2014
= Énergie appliquée 50 Joules
Moyenne de Chocs < 9000 Newtons
CB = Protecteur dorsal central



EN 1621-2:2014



Ce pictogramme « Motocycliste » vous garantit la conformité du produit avec les exigences définies par les normes en vigueur dans le domaine des équipements de protection individuels pour motocycliste.



Exemple de marquage d'un protecteur selon l'Article 6, points c), d) et e)

- 1 Équipement de protection pour les motocyclistes (ISO 7000-2618)
- 2 Catégorie et type de protecteur
- 3 Essai de choc à basse température réalisé (si l'espace est vide, l'essai n'est pas revendiqué)
- 4 Essai de choc à haute température réalisé (si l'espace est vide, l'essai n'est pas revendiqué)
- 5 Niveau de performances (voir 4.4)

EU type declaration can be viewed :

<https://rxrprotect.com/UE/>

Compliant with regulations UE2016/425 and certified by expert using protocol CRITT SPORT LOISIRS VPMCross-004

Manufacture date = Month of invoice

Expiration date = 2 ans after the manufacture date

Our products are made on order, tailor-made according to your weight / height information.

Compliance with the required requirements has been certified by :

ALIENOR CERTIFICATION n° 2754 ZA du Sanitral
21 Rue Albert Einstein 86100 CHATELLERAULT France

All Spare parts available on your website :



RXR PROTECT ne pourra être responsable en cas de mauvais fonctionnement des soupapes de surpression dû à une modification par l'utilisateur.

- Regonfler le produit avant chaque utilisation.
- Enfiler le produit, vérifier qu'il est à la bonne taille, bien l'ajuster à l'aide des réglages prévus à cet effet.
- **Attention : Regonfler votre produit après un choc.**

Un sur-gonflage ou sous-gonflage diminue l'efficacité d'absorption des chocs. La protection n'est assurée qu'à l'état gonflé.

STOCKAGE / CONDITIONS ENVIRONNEMENTALES

Stocker le produit dans son emballage à une température ne dépassant pas 30°C. La température extérieure peut modifier les performances de la protection au-delà de 30°C. L'altitude modifie la pression atmosphérique, toujours s'assurer du bon gonflage à la hauteur de la pratique sportive.

SUBSTANCES NOCIVES

RXR PROTECT déclare qu'aucune substance nocive ne peut affecter l'utilisateur du gilet. Ne pas mettre au rebut par incinération, risque de fumée toxique.

SIGNIFICATION DU LABEL CE

Le label CE présent sur chaque E.P.I garantit que le fabricant s'est conformé à toutes les obligations concernant ce produit, des tests de certification CE ont prouvé que l'absorption des chocs est conforme aux termes des Directives communautaires et des normes techniques.



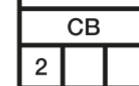
Made by RXR Protect

Patent : WO/2007/078187

RXR Protect 270 rue de l'Odon
14790 Mouen - France



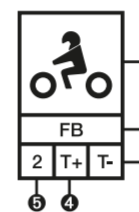
Performance EN 1621-2 : 2014
= Énergie appliquée 50 Joules
Moyenne de Chocs < 9000 Newtons
CB = Protecteur dorsal central



EN 1621-2:2014



Ce pictogramme « Motocycliste » vous garantit la conformité du produit avec les exigences définies par les normes en vigueur dans le domaine des équipements de protection individuels pour motocycliste.



Exemple de marquage d'un protecteur selon l'Article 6, points c), d) et e)

- 1 Équipement de protection pour les motocyclistes (ISO 7000-2618)
- 2 Catégorie et type de protecteur
- 3 Essai de choc à basse température réalisé (si l'espace est vide, l'essai n'est pas revendiqué)
- 4 Essai de choc à haute température réalisé (si l'espace est vide, l'essai n'est pas revendiqué)
- 5 Niveau de performances (voir 4.4)

Déclaration UE de type peut être consultable :

<https://rxrprotect.com/fr/declarationUE> conforme au règlement UE2016/425

et certifié à dire d'expert selon protocole CRITT SPORT LOISIRS VPMCross-004

Date de fabrication = Mois de facture

Date de péremption = 2 ans à la date de facturation

Nos produits sont fabriqués à la commande, sur mesure suivants vos informations poids/tailles.

La conformité aux exigences requises a été certifiée par :

ALIENOR CERTIFICATION n° 2754 ZA du Sanitral
21 Rue Albert Einstein 86100 CHATELLERAULT France

TOUTES LES PIÈCES DÉTACHÉES SONT DISPONIBLES SUR LE SITE INTERNET :

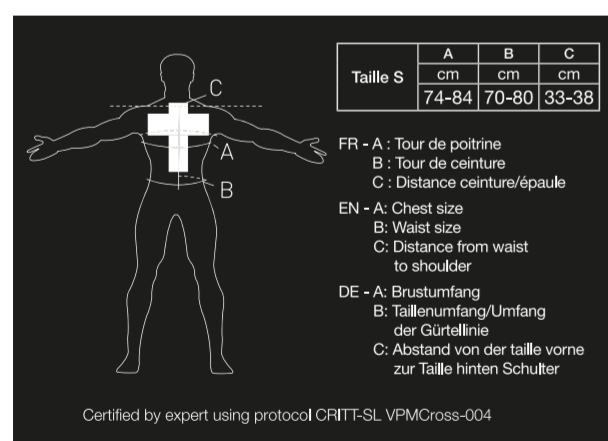


INSTRUCTIONS FOR USE

Ref: BULLET MX2508

Lining: Foam / Bladder: PVC / Outpad: PVC

MOTOCROSS BACK PROTECTOR & ROOST GUARD



COMPOSITION

1 Chest protector, 1 Pump, 1 Instruction for use

WARNING

Participation in action sports is VERY DANGEROUS. The user accepts and assumes this danger and understands that no protective device can protect against all foreseeable injuries.

DO NOT PARTICIPATE IN ACTION SPORTS UNDER THE INFLUENCE OF DRUGS OR ALCOHOL, OR WHILE ABILITY IS OTHERWISE IMPAIRED BY MEDICATION OR FATIGUE.

RXR Products are intended for use in action sports on private property and no use is intended or approved on public roads.

MODIFICATION OR IMPROPER USE OF THIS PROTECTIVE VEST WILL DIMINISH ITS ABILITY TO PROTECT THE USER AND MAY INCREASE THE CHANCE OF INJURY.

Note: This safety device is NOT approved or intended as flotation device.

LIFETIME

It is important to check the global state of the product before each use. If there is, cracks, scratches, traces, it is important to replace it. Concerning the inflatable parts, only those of the manufacturer must be used in case of replacement. RXR PROTECT will not be responsible for the replacement of these non-conforming inflatable parts or of any other brand. After a violent impact, change the inflatable parts.

USE

Motorcycle sports are dangerous. The riders must be in possession of all his physical and technical means to practice them. The practice under the influence of drugs or alcohol is prohibited.

CLEANING

Hand wash with a sponge.



WARNING

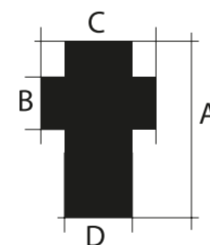
Back protector does not prevent injuries of the spine.

With a too large product, there is a risk of interference with the helmet, resulting in dangerous driving conditions.

No protective equipment can offer total protection against injury. RXR protections are designed for the practice of motorcycle sports. RXR PROTECT is not responsible in case of use in another practice. RXR protections protect against back impact but not frontal impact, which can occur during falls. Protection is ineffective against objects penetration into the body. Roost guards only offer protection against stones. Modification or improper use would dangerously reduce the performance of the product.

Dimensions of the protection zone

- A = 28 cm
- B = 11 cm
- C = 17 cm
- D = 11 cm



DURÉE DE VIE

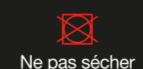
Il est important de contrôler l'état de la protection avant chaque utilisation. Si cette dernière comporte des déchirures, cassures, rayures, traces, il est important de la remplacer. Concernant les parties gonflables, seules celles du fabricant doivent être utilisées en cas de remplacement. RXR PROTECT, ne sera en aucun cas responsable du remplacement de ces parties gonflables non conformes ou d'une autre marque. Après un choc violent, changer les parties gonflables.

UTILISATION

Les sports Motos sont dangereux. Le pratiquant doit être en possession de tous ses moyens physiques et techniques pour les pratiquer. La pratique sous influence de drogue ou d'alcool est interdite.

NETTOYAGE

Lavage à la main avec une éponge.



ATTENTION

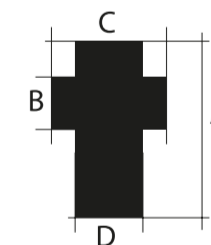
Le protecteur dorsal n'évite pas les blessures de la colonne vertébrale.

Avec un protecteur trop grand, il existe un risque d'interférence avec le casque entraînant des conditions de conduite dangereuses.

Aucun matériel de protection ne peut offrir une protection totale contre les blessures. Les protections RXR sont conçues pour la pratique des sports Motos. La société RXR PROTECT n'est pas responsable de l'utilisation dans un autre cadre. Les protections RXR protègent des chocs dorsaux mais pas des chocs frontaux, qui peuvent survenir lors des chutes. La protection est inefficace contre les pénétrations d'objets dans le corps. Les pare-pierres offrent seulement une protection contre les pierres, autres menus projectiles. Une modification ou une mauvaise utilisation réduirait dangereusement ses performances.

Dimensions de la zone de protection

- A = 28 cm
- B = 11 cm
- C = 17 cm
- D = 11 cm



GONFLAGE ET RÉGLAGE

Un sur-gonflage ou sous-gonflage diminue l'efficacité d'absorption de chocs. La protection n'est assurée qu'à l'état bien gonflé. Contrôler avant chaque utilisation que les inserts gonflables ne soient pas perforés, les remplacer le cas échéant. Après un choc violent, nous conseillons de changer les parties gonflables.

- 1/ Gonfler votre produit à l'aide de la pompe fournie.
- 2/ Attendre que le clapet de surpression s'ouvre - Il se met à fuir.
- 3/ Le clapet laisse passer l'air, votre produit est de ce fait à la bonne pression.
- 4/ IMPORTANT : Renouveler cette opération avant chaque utilisation.
- 5/ Toujours contrôler que les parties gonflables sont à l'état gonflé.

